

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin_Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 \(10\)](#)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin à André Lecoq de Boisbaudran, 28 mars 1868](#)

Jean-Baptiste André Godin à André Lecoq de Boisbaudran, 28 mars 1868

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Les relations du document

Collection Correspondant.e.s

[Lecoq de Boisbaudran, André \(1831-1868\)](#) est destinataire de cette lettre

[Lemaire, Sophie Esther \(1819-1881\)](#) est cité(e) dans cette lettre

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (10)

Collation 2 p. (48r, 49v)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à André Lecoq de Boisbaudran, 28 mars 1868, Équipe du projet FamiliLettres (FamiliListère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 14/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/10931>

Copier

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamillistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)
Date de rédaction[28 mars 1868](#)
Lieu de rédactionGuise (Aisne)
Destinataire[Lecoq de Boisbaudran, André \(1831-1868\)](#)
Lieu de destination6, rue du Pont-de-Lodi, Paris

Description

Résumé

À propos de la liquidation de la communauté de biens des époux Godin-Lemaire. Godin informe Lecoq de Boisbaudran qu'Esther Lemaire se trouve à Paris avec ses amis et lui demande s'il a eu communication du mémoire de son avocat. Il communique à Lecoq de Boisbaudran, qu'il a vu à Paris, une nouvelle sommation de la part d'Esther Lemaire pour qu'il lui fasse part de ses objections.

Mots-clés

[Consultation juridique](#), [Procédure \(droit\)](#)
Personnes citées[Lemaire, Sophie Esther \(1819-1881\)](#)
Événements cités[Séparation des époux Godin et Lemaire \(1863-1877\)](#)
Lieux cités

- [Guise \(Aisne\)](#)
- [Vervins \(Aisne\)](#)

Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

NomLecoq de Boisbaudran, André (1831-1868)
GenreHomme
Pays d'origineFrance
ActivitéDroit/Justice

BiographieJuriste et avocat français né en 1831 et décédé en 1868. André Paul Oscar Lecoq de Boisbaudran est docteur en droit, avocat au barreau de Paris à partir de 1853. Il est le secrétaire de l'avocat et homme politique républicain Jules Favre (1809-1880) dans les années 1860. Lecoq de Boisbaudran est membre de la Société internationale des études pratiques d'économie sociale fondée par Frédéric Le Play en 1857 à Paris. Il réside au 6, rue du Pont-de-Lodi à Paris. André Lecoq de Boisbaudran disparaît à la fin de septembre 1868 au cours d'une excursion dans les

montagnes du Tessin italien.

NomLemaire, Sophie Esther (1819-1881)

GenreFemme

Pays d'origineFrance

Activité

- Industrie (grande)
- Patron/Patronne

BiographieNée en 1819 à Esquéhéries (Aisne) et décédée en 1881 à Flavigny-le-Petit (Aisne), Marie Sophie Esther Joseph Lemaire est la fille de Joseph Lemaire, cultivateur, et de Marie Gabriel Joseph, née Bévenot. Elle épouse le 19 février 1840 Jean-Baptiste André Godin avec lequel elle a un fils unique, [Émile Caius \(1840-1888\)](#). Les fonderies et manufactures d'appareils de chauffage et de cuisson d'Esquéhéries, Guise et Bruxelles portent le nom de [Godin-Lemaire](#) jusqu'en 1877, en raison de la communauté de biens des époux. En 1863, Esther Lemaire intente un procès en séparation avec Jean-Baptiste André Godin qu'elle accuse d'adultère. La liquidation de la communauté Godin-Lemaire est prononcée en 1877. Suite à son décès en 1881, Godin peut se remarier avec Marie Moret en 1886.

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 15/12/2021

Dernière modification le 26/04/2023
